

**COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS  
(CCID)**

Vu l'article 1650 du code général des impôts,

Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de la commune de SIXT SUR AFF

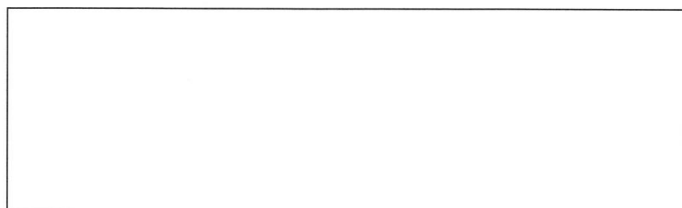
le Directeur régional des finances publiques désigne commissaires de la CCID, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLÉANTS
M GERARD Michel M MARCHAND Jacques-Yves M SOREL Jean-François M BIDOIS Ludovic M PERRIN Yvonnick M MIGAUD Gilbert M SIMON Michel M DANARD Robert	M ORAIN Didier M JOUIN Alain M MONVOISIN Dominique M PINARD Julien M BOUCHET Gérard Mme HAMON Véronique M GAPIHAN Stéphane Mme BLANCHARD Amanda

**Remarque** : lors des réunions, en l'absence d'un commissaire titulaire, les commissaires suppléants peuvent être choisis indifféremment.

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires titulaires et suppléants, par la maire de la commune, président de la commission communale des impôts directs.

A RENNES, le 03/09/20



L'administrateur général des Finances publiques,

Didier   
PESTKA